



La lettre d'information de la CFR aux Associations

(parution le 15 de chaque mois et numéros spéciaux)

Une actualité fortement centrée sur la clémence des conditions météo, les jours fériés et les mouvements sociaux n'a pas perturbé outre mesure les travaux conduits par la CFR et ses instances (voir ci-dessous). Les événements significatifs intervenus depuis le précédent numéro de CFR Echos ont été constatés dans la poursuite des nombreuses interventions des responsables de la CFR dans les médias et par le colloque sur la retraite universelle qui s'est tenu au Sénat et qui, tant dans son organisation que dans celui des intervenants avait une forte ressemblance avec celui de la CFR de fin 2016 ! Le Président, P. Erbs Le Président d'honneur, F. Bellanger

Réunion du Bureau du 16 avril 2018

AG et CA du 28 mars 2018 : Le Bureau constate le bon déroulement de ces deux instances et invite les Fédérations à réfléchir à des candidatures pour remplacer des départs à des fonctions du Bureau.

Rendez-vous avec M. G. Larcher, Président du Sénat : La rencontre prévue suite au contact avec M. Aubry, Directeur du cabinet a été fixée au 3 mai (voir synthèse des échanges dans l'encart ci-dessous).

Actions sur la C.S.G. : La CFR a été fortement sollicitée par l'ensemble des médias ; des relances sont prévues avec un projet de lettre ouverte qui est à l'étude et des démarches auprès des Commissions des Finances et des Affaires sociales du Parlement (Assemblée Nationale et Sénat).

Projet de colloque 2018 « Reste à Charge » : Il se tiendra dans le courant du 4^{ème} trimestre 2018 au Palais Bourbon ; son budget, son contenu et ses intervenants ont fait l'objet d'une première évaluation.

Validation des documents « Autonomie » : Le Bureau valide le contenu de deux documents présentés (fiche technique et note explicative détaillée) qui rappellent, notamment, les positions de la CFR : une politique globale pour l'autonomie, une prestation universelle et des mesures d'application immédiate. Ces nouveaux documents mis à jour seront substitués à ceux figurant actuellement sur le site : retraite-cfr.fr.

Retraite Universelle : Le Bureau considérant que la variante points/comptes notionnels (ou personnels) revêt essentiellement un problème technique avec des risques de « manipulation » selon le mode de pilotage du nouveau système, observe une position d'attente pour se prononcer sur le choix définitif.

Délégués CFR (OSS) : Il est demandé aux Fédérations de proposer des délégués dans les départements et régions non pourvus. Une première synthèse des actions menées figure dans l'encart ci-dessous.

Questions diverses : Il est souhaité qu'une réflexion globale soit menée sur la protection sociale pour confirmer et/ou préciser les orientations de la CFR. Sur le sujet de la représentativité, un inventaire des instances de négociations où la CFR doit être présente a été dressé. Enfin, le Bureau donne son accord de participation à un projet européen dit « Back2back » destiné à promouvoir la technologie tant dans l'environnement personnel que professionnel, et sa prise en compte par le système de santé.

Rencontre du 3 mai avec le Président du Sénat

J.L. Ourgaud, F. Bellanger, P. Erbs ont été reçus le 3 mai par Gérard Larcher. À cette occasion, la CFR a présenté au Président du Sénat ses positions sur la CSG et les mesures qui devraient être prises à l'intention des retraités. Gérard Larcher s'est dit très attentif à la colère qu'expriment aujourd'hui les retraités et a invité la CFR à lui adresser dans les semaines qui viennent les propositions qui pourraient alimenter le débat à la fois sur les dispositions à inscrire dans les projets de loi de finances et de loi de financement de la sécurité sociale et sur le projet de réforme des retraites.

Actions des Délégués CFR (OSS) auprès des Parlementaires

Les trois thèmes prioritaires de la CFR ont reçu une écoute attentive : celui du **pouvoir d'achat et de la CSG** a confirmé le choix du Gouvernement en direction des actifs et les propositions de compensation faites par la CFR seront à réitérer lorsque les conditions économiques seront plus favorables ; sur la **retraite universelle** 80 % des contacts y sont favorables et souhaitent que la CFR soit associée au projet ; sur la **représentativité** 75 % des contacts sont favorables à la reconnaissance officielle de la CFR.

IMPORTANT : Les documents qui peuvent être cités dans le texte ne sont pas nécessairement joints à l'envoi de la lettre. Dans ce cas, ils sont précédés du sigle « S1 » et sont consultables sur le site Internet sous leurs rubriques habituelles

